

## PROGRAMME

# TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) RESSOURCES HUMAINES EN ALTERNANCE

## VOTRE FORMATION

### OBJECTIFS

Dans le respect des règles juridiques, l'assistant(e) ressources humaines assure tout ou une partie des opérations liées à la gestion administrative du personnel. Il contribue au recrutement de nouveaux collaborateurs et au développement des compétences.

### PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac ou justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine des Ressources Humaines de au moins un an. Ils doivent également avoir une bonne maîtrise des outils informatiques et des compétences en communication écrite et orale. L'admission à cette formation nécessite un entretien préalable.

### PROGRAMME DE FORMATION

- **Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines**

Assurer la gestion administrative du personnel

Assurer la gestion des variables et paramètres de paie

Mettre en place et suivre les indicateurs ressources

- **Contribuer au développement des ressources humaines**

Contribuer aux opérations liées à la gestion des emplois et carrières

Contribuer au processus de recrutement et d'intégration du personnel

Contribuer à l'élaboration et au suivi du développement des compétences du personnel

#### Activités transversales

#### Préparation au dossier professionnel

#### Examen blanc

- Session d'examen

### DURÉE & RYTHME DE L'ALTERNANCE

- 12 mois : 407,5 heures / 1 jour en formation ( 7h30 ) / 4 jours en entreprise
- Formation en présentiel au CFA Adalia School : 232 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT-57970 YUTZ
- La formation peut démarrer tout au long de l'année : démarrage tous les 15 du mois

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le suivi de la formation est assuré par des formateurs spécialisés dans le domaine des Ressources Humaines.
- Les candidats bénéficient également d'un accompagnement personnalisé tout au long de la formation.
- L'évaluation du résultat est réalisée par des épreuves écrites et orales ainsi que par la présentation d'un projet professionnel.
- Une mise en situation professionnelle (3H30), Un entretien technique (30MIN), Un entretien final (20MIN)
- Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.
- Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

CODE RNCP EN DATE DU 06/11/2020

35030



## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Jeux de rôle, simulation, discussion et débats
- Accompagnement personnalisé et régulier ;
- Moyens pédagogiques : Kit Pédagogique - Diaporama - Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias
- Notre espace de formation dispose d'outils de travail modernes et performants comprenant :
  - Des écrans interactifs tactiles, la clé d'un apprentissage, d'un développement et d'une interaction optimale avec les apprenants
  - Ressources documentaires Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme aux RC des TP et CQP

## PASSERELLES

Suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur :

- Bachelor chargé des Rh ( niveau 6 ) ( Bac +3)

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, Prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 0382518599

## DÉBOUCHÉS

- Assistant ressources humaines
- Assistant formation
- Assistant recrutement
- Assistant RH et paie
- Gestionnaire des emplois et carrières
- Chargé des ressources humaines

## CODES ROME

- M1501 : Assistantat en ressources humaines.
- M1502 : Développement des ressources humaines.

## TAUX DE RÉUSSITE : 2023-2024



## ACCESSIBILITÉ AUX PSH

En terme d'accessibilité pédagogique : si vous êtes en situation de handicap (moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique, maladies invalidantes) nous vous remercions de contacter directement notre référent handicap en amont de votre inscription par courrier électronique à l'adresse [Marie.olenine.adalia@gmail.com](mailto:Marie.olenine.adalia@gmail.com)

## FINANCEMENT

En contrat d'apprentissage et de professionnalisation : la formation est prise en charge à 100 % par l'employeur via le financement OPCO  
Salaire en apprentissage est de 43 % à 100 % du SMIC.  
Salaire en professionnalisation est de 55% à 100% du SMIC

